



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

ORGANISATION

L'épreuve est organisée par l'Association Volodalen Solidaire en collaboration avec les associations locales d'Orgelet.

LOCALISATION

Les courses se déroulent à Orgelet dans le Jura (39). Départs et arrivées ont lieu à la salle polyvalente d'Orgelet.(vestiaires et douches)
Plusieurs parkings sont disponibles sur place.

LES ÉPREUVES

Dark Trail comprend 4 courses, organisées le samedi 14 Novembre 2026.

- Dark Trail 10 Km :	10 Km et 300 m D+	départ à 19H30
- Dark Trail 20 Km :	20 Km et 780 m D+	départ à 20H00
- La petite Trotte à Vincent :	31 Km et 1040 m D+	départ à 19H00
- 10 Km Off (non-chronométré)	10 Km et 300 m D+	départ à 19H35

L'organisateur se réserve la possibilité de modifier les parcours, les horaires et de limiter le nombre de participants en fonction des conditions météos.

La jauge est fixée à 1200 participants. Prenez vos dispositions, nous ne pourrons pas traiter les demandes de dernière minute.

BARRIERES HORAIRES

La limite horaire pour rentrer sur le site est fixée à minuit.

En conséquence des barrières horaires sont mises en place:

- Sur la Petite Trotte à Vincent(km 18) et le 20 Km(km 7) : au marais d'Ecrille à 22H00.
- Au lieu dit la croix de Plaisia, à partir de 23H00, tous les coureurs seront envoyés directement vers la ligne d'arrivée et ne figureront pas dans le classement. La dernière boucle, dite du Mont Orgier d'environ 5 Km sera alors shuntée (ce système permettra à tous de rallier la ligne d'arrivée).



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

PARTICIPATION ET CATÉGORIES D'ÂGE

Les 3 courses sont ouvertes aux licenciés et non-licenciés, hommes et femmes de toutes nationalités.

Selon les catégories d'âges de la FFA,

Dark Trail Small	16 ans mini
Dark Trail Médium	20 ans mini
La petite Trotte à Vincent	20 ans mini

Pour le 10 Km Off, non-chronométré, la législation nous autorise à prendre les plus jeunes. Seront donc acceptés les jeunes de 12 à 16 ans accompagnés d'un adulte.

INSCRIPTION

Un PPS, un certificat médical ou une licence sportive (voir conditions article suivant), sont demandés à l'inscription, ou à la remise du dossard, pour les courses. Les dossards seront disponibles Samedi 16 Novembre à partir de 16H00, salle polyvalente à Orgelet.

Pour le 10 Km Off, pas de justificatif exigé.

Détail des différents formulaires dans les articles suivants.

TARIFS INSCRIPTIONS :

- Dark Trail 10 Km:	18 €
- Dark Trail 20 Km :	25 €
- La petite Trotte à Vincent :	30 €
- 10 Km Off:	12 €

à partir du 1 Novembre, les tarifs sont majorés de 5 €

Vous avez la possibilité de vous inscrire par internet à l'adresse : [Inscriptions](#) avant le Vendredi 13 Novembre à 20H00. Il n'y a pas d'inscriptions sur place le jour de la course.

Les demandes de changement de course seront étudiées jusqu'au jeudi 12 Novembre à 20H00.

La salle polyvalente que la ville d'Orgelet met à notre disposition nous permet d'accueillir un certain nombre de personnes en toute sécurité.



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

Nous ne dépasseront donc pas cette jauge, en conséquence les épreuves sont limitées:

- La petite trotte à Vincent = 300
- le 20 Km = 350
- Le 10 Km = 450
- Le 10 Km Off = 250

PPS - PASS PRÉVENTION SANTÉ - LICENCE

message de la FFA:



Lancement du nouveau PPS le 15 janvier

Comme nous vous l'avions annoncé, en 2026 le Parcours Prévention Santé devient le Pass Prévention Santé, une évolution pour une pratique du running plus accessible et toujours plus sécurisée. Vous trouverez ci-dessous les informations qui ont été envoyées aux organisateurs de courses:

Pass Prévention Santé

- Un titre de participation
- D'une durée de validité allongée à 1 an
- Au tarif de 5€
- Incluant une assurance responsabilité civile
- Et de nouveaux avantages : accès à des contenus coaching santé, nouvelle plateforme DataRunning (mise en ligne au printemps) ...

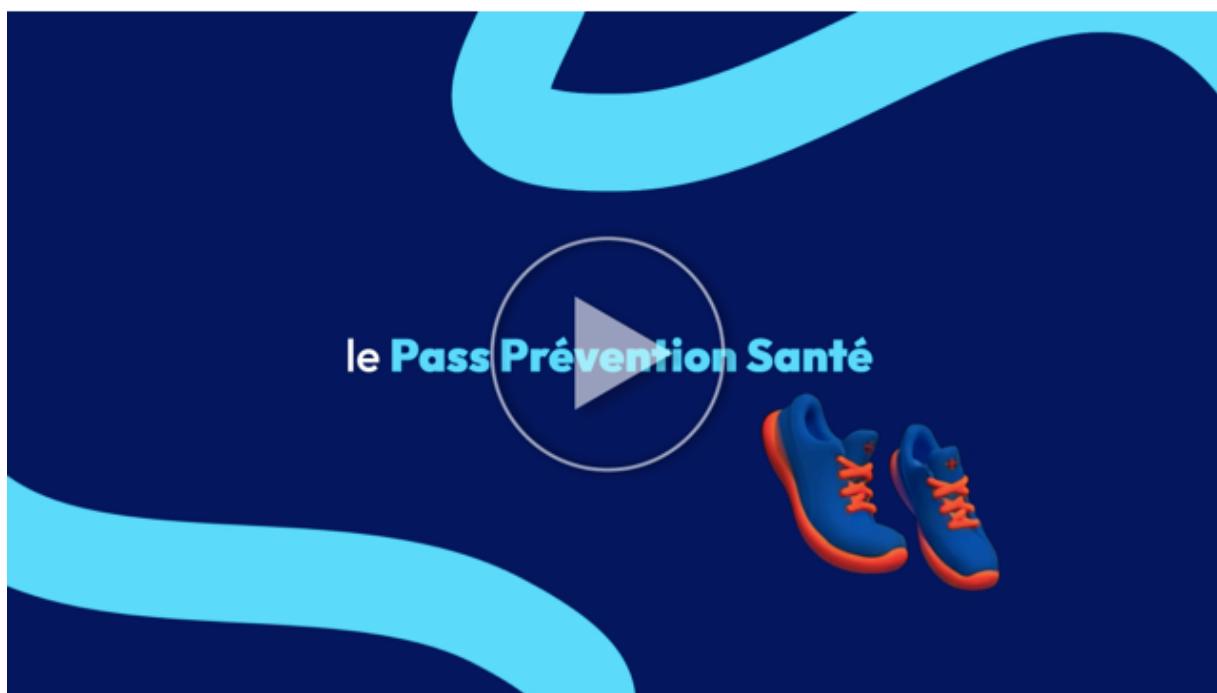


REGLEMENT DARK TRAIL 2026

Ce nouveau PPS sera actif à partir du jeudi 15 janvier 2026 à 13h.

Pour effectuer ce changement, la plateforme pps.athle.fr sera inaccessible de 8h à 13h le 15 janvier.

Tous les PPS réalisés avant le lancement du nouveau Pass **resteront valables pendant 3 mois à compter de la date de réalisation.**



Plus de simplification pour les organisateurs

- Vérification automatisée des PPS
- Intégration du questionnaire de santé pour les mineurs (gratuit)
- Lancement progressif d'un nouveau Calorg



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

3 – CONDITIONS DE LICENCE ET SANTE DES PRATIQUANTS

3.1 - Personnes mineures

Pour les personnes mineures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées). La licence Athlé entreprise est délivrée conformément aux Règlements généraux de la FFA.
- D'un questionnaire relatif à son état de santé renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale, dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports (**cf. annexe de la Circulaire administrative 2025-2026**). Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois.

Dans le cas où les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication, ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

3.2 - Personnes majeures

Pour les personnes majeures de toutes nationalités, leur participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire à l'organisateur soit :

- D'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. **Les autres licences délivrées par la FFA (Santé et Encadrement ne sont pas acceptées)** ;
- D'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont établies également par la FFA. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

3.3 - Autres situations

Pour les courses « virtuelles » chronométrées ou un classement est réalisé, ces dernières sont assimilées à une compétition et les dispositions vis-à-vis des certificats médicaux ou licences sont identiques aux compétitions classiques.

Les licences étrangères ne sont pas acceptées, ce inclus les licences émises par une fédération membre de World Athletics.

Les licences délivrées par d'autres fédérations agréées ou délégataires ne permettent pas la participation à une compétition, à l'exception de celles délivrées par une fédération ayant conclu un partenariat avec la FFA prévoyant expressément la reconnaissance de leurs licences pour la participation à une compétition. La liste des fédérations partenaires entrant dans ce cas sera annexée au présent règlement le cas échéant.

lien vers plateforme PPS

Sur le lien ci-dessus, vous visionnez une vidéo. Une fois terminé, vous recevez par mail le formulaire PPS. Vous pourrez alors, le télécharger sur le site Even lors de votre inscription ou compléter votre dossier depuis le mail de confirmation de votre inscription.



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

LICENCE

Licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running **délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation.** (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;

- Ou d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre- indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), pour la durée du délai de prescription (10 ans).

Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à l'IAAF. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

Des certificats médicaux en langue étrangère sont traduits en français et sont disponibles en cliquant sur le lien suivant [certificat](#)

Titulaires d'une licence UFOLEP, R2 (avec pratique compétitive), course hors stade.



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

DEMANDE D'ANNULATION

Les demandes d'annulation seront traitées uniquement si elles concernent un problème de santé ou un événement familial grave, et le dossier envoyé par mail à : contact@trail-volodalen.com

Toute demande d'annulation et de remboursement par le participant sera prise en compte uniquement accompagnée d'un justificatif du médecin.

Le remboursement se fera dans la semaine post-trail.

RETRAIT DES DOSSARDS

Samedi 14 Novembre à partir de 16H00, salle polyvalente d'Orgelet.

Attention : Le dossard tient lieu de « laissez-passer » et d'identification des coureurs ; il permet d'accéder aux différentes prestations (ravitaillements, douches et vestiaires, etc.)

Le dossard doit être fixé sur la poitrine et rester visible tout au long de la course.

ÉQUIPEMENT IMPÉRATIF

Le jour de la course, chaque participant devra se munir du matériel suivant :

- Téléphone portable
- Siflet
- Couverture de survie
- Lampe frontale (lampe, batterie ou piles de secours)

SACS / VESTIAIRES / DOUCHES/RESTAURATION

Un bloc sanitaire avec douches est disponible sur place. Merci de respecter le lieu, de se décrotter à l'extérieur avant de rentrer à l'intérieur.

500 tartiflettes sont en vente au prix de 13 €.

BALISAGE

Le balisage se fera à l'aide de rubalise et flèches avec réfléchissant.

RÈGLEMENTS PARTICULIERS

Les bâtons sont autorisés sur toutes les épreuves.

Les chiens sont interdits sur les parcours des épreuves.

Les concurrents marcheurs ne sont pas autorisés.



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

SÉCURITÉ ET SECOURS

Des équipes de la croix-rouge assureront la sécurité.

Les secours et signaleurs sont en liaison permanente avec le PC via radio ou téléphone.

Un N° d'urgence du PC course est disponible pour tous problèmes. 06 87 21 91 38

Les secours sont destinés à porter assistance à toute personne blessée avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés (tous modes d'intervention même héliportage). Le responsable sécurité, le directeur de course ou les signaleurs seront habilités à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, les participants devront se conformer au code de la route et seront seuls responsables d'un éventuel manquement à ces règles.

Il est demandé aux participants d'utiliser les mains courantes mises en place, le cas échéant.

RAVITAILLEMENTS

Un ravitaillement à l'arrivée.

Des ravitaillements à:

- Lieu dit Le Fays : pour la Petite Trotte à Vincent, Km 11.
- Plaisia: 24ème Km pour la Petite Trotte à Vincent, 14ème Km pour le 20 Km, 7ème Km pour le 10 Km.

RÉCLAMATIONS

Elles doivent être adressées à l'organisation dans un délai de 30 minutes après l'affichage des résultats.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Podium :

3 premiers du scratch, homme et dame, sur les 3 courses.

1ère/1 er + 50 ans

1ère/1 er jeune (- de 18 sur small, - de 21 sur médium et long)



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

DARK FRIDAY

Les 9, 16, 23, 30 Octobre et 6 Novembre un jeu concours sera organisé sur les réseaux sociaux. Un lot d'environ 50 Euros sera mis en jeu chaque Vendredi. Le tirage au sort aura lieu chaque lundi suivant le début du jeu.

Les lots seront à retirer uniquement sur place le jour de la course (pas d'envoi).

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Responsabilité civile. Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Tout coureur peut être soumis à un contrôle antidopage pendant ou à l'arrivée de l'épreuve. Le refus de se soumettre au contrôle antidopage entraîne la disqualification immédiate. Tout contrôle positif est signalé à la fédération d'appartenance du coureur, à laquelle il appartient de prendre les sanctions qui s'imposent.

JURY D'ÉPREUVE

Tout litige sera réglé par les deux responsables de l'épreuve.

OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS

> Respect de l'environnement

Les épreuves sont organisées dans le respect des règles de protection de l'environnement. Veuillez ne pas jeter de déchets hors des zones de ravitaillement, et dégrader volontairement la faune et la flore...

> Respect des bénévoles

Tout coureur se doit de respecter les bénévoles, membres de l'organisation.



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

> Assistance aux autres concurrents

Tous les participants doivent porter assistance à toute personne en danger. En cas de détresse, alerter ou alerter l'organisation située sur le parcours qui dispose de moyens de communication pour joindre le PC Secours.

ABANDONS

En cas d'abandon, le coureur doit **obligatoirement** prévenir le responsable du ravitaillement ou le signaleur le plus proche ou le PC course 06 87 21 91 38
Rapatriement par des voitures-balais uniquement depuis les ravitaillements.

DROITS D'IMAGE

Par son engagement, tout coureur autorise l'organisateur ainsi que ses ayants droits, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître. Pour les coureurs qui ne le voudraient pas, il suffit de nous écrire en indiquant nom, prénom, adresse et numéro de dossard.

DROITS INFORMATIQUES ET LIBERTÉS

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

ANNULATION D'EPREUVE

- En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve. Des modalités de remboursement seront alors étudiées et communiquées dans les 10 jours.
- Par ailleurs, il est précisé qu'aucun remboursement ne sera applicable en cas de modification du parcours ou d'interruption pour des raisons de sécurité (notamment en cas de mauvaises conditions météorologiques) ou de force majeure, le jour de la course.



REGLEMENT DARK TRAIL 2026

ACCEPTATION DU RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

En s'inscrivant, chaque concurrent confirme avoir une parfaite connaissance du règlement de la course et l'accepte sans réserve.